



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédures

Question écrite n° 68761

Texte de la question

Mme Marie-Lou Marcel attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les propositions d'un conseiller à la Cour de cassation, formulées dans son rapport intitulé « Le juge du 21e siècle », et lui demande la suite qu'entend réserver le Gouvernement à l'évolution éventuelle du statut du conciliateur de justice, aujourd'hui bénévole, afin que soit envisagée la possibilité d'une indemnité forfaitaire mensuelle comme celle du Défenseur des droits ou bien la possibilité que l'indemnisation prenne en compte le temps réellement consacré à la mission juridictionnelle.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Lou Marcel](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68761

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2014](#), page 9453

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)